

Tendances et Perceptions de la Pauvreté en Guinée de 1994 à 2003

Prosper Backiny-Yetna, Mamadou Louda Bah, Thierno Oumar Baldé, Oumar Diallo,
et Quentin Wodon¹

Résumé

Sur la période 1994-2002, la Guinée a enregistré des taux de croissance du PIB par tête de près de 2% par an. Cette croissance qui a notamment été tirée par le secteur des produits primaires a conduit à une baisse substantielle de la pauvreté. Après un traitement harmonisé des enquêtes auprès des ménages réalisées en 1994/95 et 2002/03, on observe qu'alors que plus de six personnes sur dix étaient pauvres en 1994, la moitié de la population du pays vit cette situation huit ans plus tard. La situation du pays s'est cependant sensiblement dégradée depuis 2002, et cela se remarque dans les perceptions des ménages sur leur statut de bien-être. Cette étude présente une analyse des tendances de la pauvreté en Guinée, ainsi qu'un profil de la pauvreté et une analyse des perceptions des ménages vis-à-vis de la pauvreté.

Mots-clé : Pauvreté, Guinée

Classification : I32

¹ Ce travail a été organisé dans le cadre d'un rapport sur la pauvreté réalisé par la Banque Mondiale. Les analyses et opinions émises sont celles des auteurs et n'engagent cependant pas la Banque Mondiale, ses Directeurs Exécutifs ou les pays qu'ils représentent. L'étude a été réalisée par une équipe conjointe de la Direction Nationale de la Statistique (DNS) de la Guinée et de la Banque Mondiale avec le support financier du Partenariat Belge pour la Réduction de la Pauvreté. Mamadou Louda Bah, Thierno Oumar Baldé, et Oumar Diallo sont avec la DNS. Les autres auteurs sont à la Banque Mondiale.

1. Introduction

Après un quart de siècle d'une expérience de gestion économique centralisée, la Guinée s'est engagée à partir de 1984 dans un processus de transition vers une économie de marché. D'importantes réformes ont été réalisées visant à réduire les déséquilibres internes et externes. Ces réformes ont permis à l'économie guinéenne de se placer sur le sentier de la croissance. Une deuxième phase de réformes a été initiée à partir de 1993. La période 1994-2002 a été celle d'une croissance d'un bon niveau malgré les déséquilibres qu'a connus le pays à partir de 2000 du fait des problèmes de sécurité le long des frontières avec le Libéria et la Sierra Léone. Concomitamment à la croissance, la pauvreté a reculé de manière significative, notamment en milieu rural.

Néanmoins, les populations ressentent toujours un dénuement important. En particulier depuis 2003, la Guinée est entrée dans une crise économique profonde qui a exacerbé la pauvreté qui était déjà importante avant la crise. Les estimations suggèrent que la part de la population en pauvreté s'établit à 48.4% en 2002 selon les estimations présentées dans cet article et basées sur une enquête auprès des ménages de 2002-03. Il est probable que la pauvreté a augmenté depuis, puisque l'économie a enregistré des taux de croissance du PIB par tête négatifs après 2002. Les perceptions des ménages confirment que la pauvreté reste massive, et la plupart des ménages estiment que leur situation ne s'est pas améliorée au cours des dernières années.

Ce manque de satisfaction se retrouve dans les secteurs sociaux selon les résultats de l'enquête auprès des ménages de 2002-03. Deux tiers des ménages ne sont pas satisfaits des services reçus en matière d'éducation. L'amélioration des services offerts aux ménages doit passer par des mesures dans plusieurs domaines, mais les ménages mettent l'accent sur quatre éléments principaux: les infrastructures et équipements, les conditions de vie des enseignants, la qualification du personnel enseignant, et les coûts de l'éducation. Dans le domaine de la santé aussi, pour la plupart des ménages, il n'y a pas eu d'amélioration. Davantage que pour l'éducation, il y a de fortes différences entre les ménages en fonction de leur statut économique. Les familles les plus aisées parlent de progrès, mais pour les plus pauvres, il y a détérioration. Les principaux problèmes identifiés sont le coût des médicaments, l'éloignement, le coût des prestations, et la disponibilité en médicaments. Enfin, l'accès aux infrastructures (eau, électricité, routes, téléphone, etc.) est important pour les ménages. Malheureusement, ces secteurs sont en crise avec des structures tarifaires inadéquates qui ne permettent pas un recouvrement des coûts adéquat suite à des subsides implicites qui ne bénéficient que peu aux plus pauvres, puisque ceux-ci n'ont souvent pas accès à l'électricité ou au réseau d'eau courante.

Ce constat assez négatif ne doit cependant pas mener à un fatalisme. La situation économique qui prévaut aujourd'hui est différente de celle qui prévalait entre 1994 et 2002, une période pendant laquelle l'économie du pays a cru en moyenne au taux de 4% par an et au cours de laquelle les estimations suggèrent que la pauvreté a fortement diminué. En d'autres termes, un retour à la croissance permettrait d'améliorer le niveau de vie des ménages. Les ménages eux-mêmes souhaitent ce retour à la croissance et les opportunités d'emploi qu'elle génère. En effet, les réponses des ménages à la question des moyens prioritaires de lutte contre la pauvreté mettent l'accent sur le développement des activités génératrices de revenus (action prioritaire pour 22.9% des ménages), la promotion de l'emploi (15.4%) et le développer des infrastructures communautaires (13.1%). En zones urbaines, les ménages attachent en outre un poids important à la bonne gouvernance. En zones rurales, le développement des services sociaux de bases vient aussi en toile de fond comme un moyen supplémentaire de lutte contre la pauvreté.

Le présent article présente un diagnostic de la pauvreté en Guinée sans entrer dans une discussion des options de politique économique qui permettraient de relancer la croissance et d'améliorer les services offerts à la population. L'article est structuré comme suit. La section 2 décrit brièvement notre

méthodologie pour les estimations de la pauvreté². La section 3 est consacrée au profil et à la tendance de la pauvreté objective. La section 4 discute de la perception de la pauvreté par les populations. La dernière section conclut.

2. Méthodologie pour l'analyse de la pauvreté objective

Les données pour mesurer la pauvreté objective sont issues de deux enquêtes auprès des ménages dénommées EIBC1 (Enquête intégrale sur les conditions de vie des ménages) et EIBEP2 (Enquête Intégrale de Base pour l'Evaluation de la Pauvreté) réalisées respectivement en 1994/95 et 2002/03 et portant sur 4416 et 7095 ménages au niveau national. L'EIBEP2 portait au départ sur 7611 ménages. 516 ménages ont été supprimés de l'analyse pour trois raisons majeures (nombre de passages incomplets, nombre de visites trop faible, événement démographique important intervenu au courant de l'année et ayant des répercussions sur le niveau de vie du ménage ; le décès du chef de ménage par exemple).

Les objectifs de ces deux enquêtes sont les mêmes, il s'agit principalement de fournir les informations de base nécessaires à l'évaluation de la pauvreté. Les deux enquêtes présentent de nombreuses similitudes (plan de sondage, nomenclatures, collecte des données pendant un an, mêmes modules de questionnaires, etc.) qui permettent des comparaisons valides, néanmoins, les éléments de différence ne sont pas négligeables et des travaux d'harmonisation sont nécessaires.

Parmi ces différences, il y a le fait que lors de l'EIBC1, les ménages ont été interrogés en un passage unique (un tiers de l'échantillon a été couvert tous les 4 mois) alors que chaque ménage a fait l'objet de trois passages pendant l'EIBEP2. Les enquêtes réalisées sur le modèle de cette dernière présentent l'avantage de produire des estimations plus précises des dépenses des ménages parce que les variations saisonnières annuelles sont prises en compte. Cependant l'inconvénient est le risque de lassitude des ménages qui fournissent alors des informations de moins bonne qualité lors de passages subséquents. Les deux phénomènes ont été présents et il a fallu en tenir compte. La solution a été de ne retenir que le premier passage de l'EIBEP2. Une seconde correction a porté sur le plan de sondage de l'EIBEP2 où manifestement les ménages de grande taille ont été sur-échantillonnés. La correction a été de caler la taille des ménages sur celle du recensement de la population le plus récent, celui de 1996.

Au plan méthodologique, l'analyse des tendances et comparaisons de la pauvreté nécessite de disposer de trois éléments : un indicateur de mesure du bien-être, une ligne de pauvreté, c'est-à-dire un seuil de l'indicateur de bien-être en deçà duquel un ménage sera considéré comme pauvre et des indicateurs de mesure de la pauvreté (Ravallion, 1994 ; Coudouel et al., 2002)³. L'indicateur de mesure de bien-être retenu dans le cadre de cette étude est un agrégat de consommation finale par tête. Cet agrégat inclut les dépenses alimentaires; la consommation alimentaire non-monnaire résultant de l'autoconsommation et du troc ; la valeur d'acquisition des biens non durables, la consommation des services ; une estimation de la valeur d'usage des biens durables et la valeur imputée du logement pour les ménages propriétaires ou logés gratuitement par un tiers. Cet agrégat, calculé au niveau du ménage est ensuite normalisé en le divisant par la taille du ménage et par un indicateur du coût de la vie mesurée par la différence entre le seuil de pauvreté de Conakry et celui du milieu de résidence (urbain ou rural).

² Les estimations présentées ici sont celles qui ont été retenues pour le second Document Stratégique de réduction de la Pauvreté préparé par le Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan (2007). Parmi d'autres études sur différents aspects de la pauvreté en Guinée, voir Bardasi et Wodon (2007a, 2007b), Coulombe et Wodon (2008), Diallo et Makdissi (2008), Droy (2005), et Essama-Nssah (2007).

³ Dans le cadre de cette étude, on n'utilise ni l'indicateur de bien-être, ni la ligne de pauvreté construits en 1994. Par conséquent, les indicateurs de pauvreté obtenus seront quelque peu différents de ceux publiés dans les travaux antérieurs réalisés par la DNS (Direction Nationale de la Statistique, 1996).

Pour ce qui est de la ligne de pauvreté, les ajustements opérés ont conduit à ne pas utiliser le seuil construit en 1994. Un nouveau seuil harmonisé⁴ a été construit selon la méthode du coût des besoins essentiels. La ligne est construite à partir de 30 biens alimentaires couvrant 80% des dépenses alimentaires afin de permettre à chaque individu d'assurer une alimentation de 2100 Kcal et une provision de biens non alimentaires égale aux dépenses non alimentaires des ménages dont les dépenses en alimentation sont égales au seuil de pauvreté alimentaire. Ce seuil vaut 264 998 GNF en 1994 et 387 692 GNF en 2002.

Davantage de détails sur la construction de l'agrégat de consommation et des lignes de pauvreté sont fournis en annexe. Après avoir défini un agrégat de bien-être et construit une ou plusieurs lignes de pauvreté, il reste à déterminer des indicateurs de mesure de la pauvreté. On choisit les trois indicateurs classiques de Foster, Greer et Thorbecke (1984). La forme générale de ces indicateurs est :

$$P_{\alpha} = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^n \left(\frac{Z - X_i}{Z} \right)^{\alpha} 1(X_i < Z)$$

où n représente le nombre d'individus, Z la ligne de pauvreté, X_i l'indicateur de mesure du bien-être et α un facteur d'aversion pour la pauvreté. Les valeurs 0, 1 et 2 sont choisies pour α . La fonction indicatrice vaut 1 si la condition indiquée dans la parenthèse est remplie (autrement dit si l'individu vit en dessous du seuil de pauvreté) et 0 sinon. Pour α égal 0, il s'agit de l'incidence de la pauvreté, c'est-à-dire du pourcentage d'individus pauvres dans la population. Cependant, cet indicateur présente certaines limites. En particulier il n'informe pas sur la situation réelle des pauvres, tous étant placés au même niveau, quel que soit leur degré de pauvreté. Pour cette raison, on utilise également P_1 (l'écart de la pauvreté), qui mesure l'écart par rapport au seuil de pauvreté multiplié par la part de la population en pauvreté et P_2 (la sévérité de la pauvreté), qui affecte un poids encore plus important aux plus pauvres.

3. Tendances, profil et déterminants de la pauvreté

3.1 Tendances de la pauvreté 1994-2002

La consommation par tête au sens des deux enquêtes passe de 441 000 GNF à 534 000 GNF entre 1994 et 2002, soit une augmentation de près de 21%. Au sens de la comptabilité nationale, la consommation finale des ménages par tête connaît une amélioration de l'ordre de 19%, ce qui est tout à fait comparable. Cette évolution positive de la consommation des ménages s'est traduite par un recul important de la pauvreté dont l'incidence est passée de 62,6% à 49,2%, soit une baisse de 13,4 points en valeur absolue et de plus de 21% en valeur relative. La baisse de la pauvreté est confirmée par l'évolution des autres indicateurs, notamment de l'écart de la pauvreté qui mesure le gap entre le niveau de vie moyen des pauvres et la ligne de pauvreté. Ce dernier recule de plus de 11 points. Autrement dit, alors qu'en 1994, il fallait des transferts de l'ordre de 28% du montant du seuil de pauvreté pour résorber ce phénomène, en 2002, il ne fallait plus que 17%.

L'évolution positive des conditions de vie et le recul de la pauvreté sont confirmés par une analyse plus robuste. En effet quelle que soit la rigueur mise sur la construction de la ligne de pauvreté, il demeure une certaine imprécision du fait des hypothèses qui ont conduit à la construire. Ainsi, il n'est pas évident qu'un autre seuil plus ou moins élevé donnerait des résultats similaires. Pour surmonter cette incertitude, on peut utiliser la méthode de la dominance stochastique, dont les résultats statistiques au sens où la distribution des revenus de 2002 domine celle de 1994⁵. Cette dominance est d'ailleurs plus nette aux parties inférieures de la distribution sur lesquelles on peut raisonnablement

⁴ L'implication directe de ce choix est que les chiffres produits sont différents de ceux des études antérieures.

⁵ Cette dominance est confirmée par le test non paramétrique de Kolmogorov de comparaison entre les deux distributions.

fixer un seuil de pauvreté. Donc, quelle que soit la ligne de pauvreté que l'on considère, la pauvreté est toujours moins élevée en 2002 qu'elle ne l'était en 1994.

Tableau 1: Evolution de la pauvreté de 1994 à 2002

	1994			2002		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Incidence de la pauvreté	17,5	82,1	62,6	23,5	59,9	49,2
Ecart de la pauvreté	4,2	39,1	28,5	6,0	21,9	17,2
Sévérité de la pauvreté	1,5	22,5	16,1	2,4	10,5	8,1
Consommation moyenne	814 685	279 384	441 083	709 008	459 969	533 525

Source : Calculs des auteurs à partir des données de l'EIBEP et de l'EIBEP2.

Le recul de la pauvreté sur la période 1994-2002 est probablement la résultante de la croissance économique et d'une réduction des inégalités. La croissance des revenus par tête a été de près de 2% en moyenne annuelle sur la période. Pour ce qui est des inégalités, l'indice de Gini est passé de 0.449 à 0.403, soit une baisse de 10.2% en valeur relative. Le recul des inégalités est confirmé par un autre indicateur, le rapport du revenu moyen des 20% les plus riches sur celui des 20% les plus pauvres. Ce ratio qui était de 9.7 en 1994 baisse à 7.4 en 2002. Autrement dit, une personne vivant dans le groupe des 20% les plus riches avait, en 1994, un revenu moyen près de 10 fois plus important qu'un individu faisant partie des 20% les plus pauvres ; en 2002, le premier n'a plus qu'un revenu moyen 7 fois plus important que le second. Cette baisse des inégalités a aussi contribué à réduire la pauvreté.

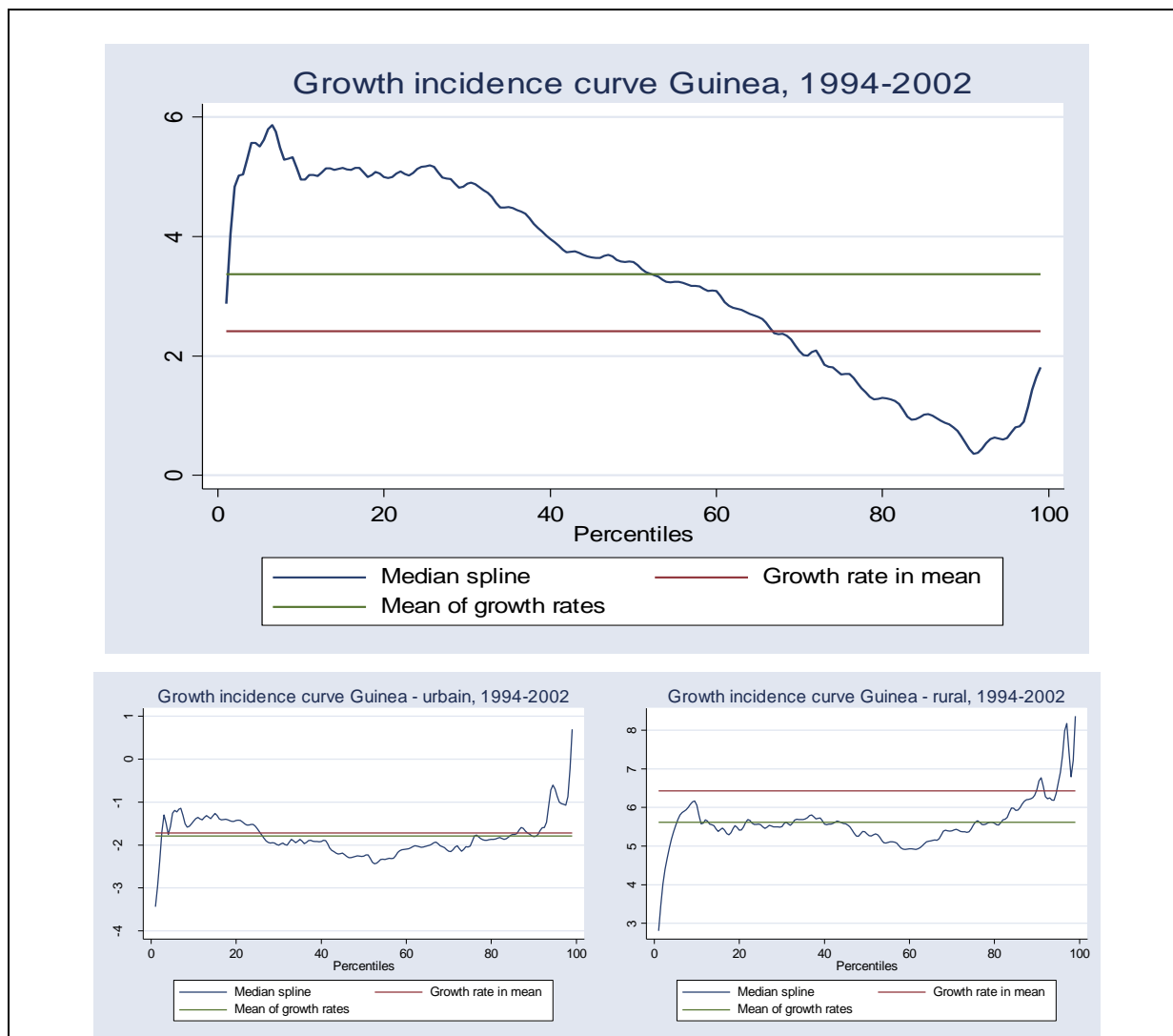
On peut décomposer les évolutions de la pauvreté en quantifiant la part revenant à la croissance et celle relevant de la redistribution des revenus (Datt et Ravallion, 1992). Les résultats de cette décomposition (tableau 2) montrent que si la pauvreté est mesurée par l'incidence, la réduction de la pauvreté est attribuable à plus des deux tiers à la croissance économique et à 12% seulement à une redistribution des revenus favorables aux populations les plus pauvres (la décomposition comporte aussi un résidu). En revanche, si on utilise l'un des deux autres indicateurs de pauvreté, l'impact de la redistribution est plus important, contribuant même pour moitié pour la sévérité de la pauvreté. Une analyse plus détaillée de la croissance basée sur les courbes d'incidence de la croissance proposées par Ravallion et Chen (2003) suggère que cette croissance a été en faveur des pauvres, au sens où le taux de croissance annuel moyen entre 1994 et 2002 de la consommation des individus a été plus important pour les populations pauvres que pour la population dans son ensemble (Graphique 1).

Tableau 2: Décomposition des tendances de la pauvreté : croissance et inégalité

	1994	2002	Variation totale	Effet de croissance	Effet de distribution	Effet résiduel
	Incidence de la pauvreté					
National	62,6	49,2	-13,5	-8,9	-1,6	-2,9
Rural	82,1	59,9	-22,2	-28,6	1,9	3,5
Urbain	17,5	23,5	6,0	6,5	0,2	-0,4
Profondeur de la pauvreté						
National	28,5	17,2	-11,3	-6,2	-4,7	-0,4
Rural	39,1	21,9	-17,2	-20,2	3,1	-0,3
Urbain	4,2	6,0	1,8	2,2	-0,2	-0,1
Sévérité de la pauvreté						
National	16,1	8,1	-8,0	-4,4	-4,1	0,4
Rural	22,5	10,5	-12,0	-13,6	2,6	-1,0
Urbain	1,5	2,4	0,9	1,0	-0,2	0,0

Source : Calculs des auteurs à partir des données de l'EIBEP et de l'EIBEP2.

Graphique 1 : Courbes d'incidence de la croissance



Source : Calculs des auteurs à partir des données de l'EIBEP et de l'EIBEP2.

Ceci dit, l'évolution de la pauvreté sur la période 1994-2002 est mitigée par le fait qu'elle baisse fortement en milieu rural mais est en augmentation en milieu urbain. La baisse de la pauvreté constatée au niveau national provient principalement d'un recul important de la pauvreté parmi les ménages dont le chef est indépendant agricole en milieu rural, le groupe socioéconomique dont l'incidence de la pauvreté est la plus élevée. Pendant la période 1994-2004, la production agricole a augmenté globalement de près de 29% (ADI, 2005). La production agricole a d'ailleurs cru plus rapidement que la population puisque la production par tête a enregistré une croissance de 7%. Cette augmentation concerne surtout les cultures vivrières, notamment le manioc et le riz, qui ont connu un accroissement de la production respectivement de plus de 100% et 50% sur la période. Le résultat a été une augmentation des revenus et une amélioration du bien-être. Malheureusement, l'augmentation de la production est plus le fait d'une utilisation extensive des facteurs de production (extension des superficies cultivées) que d'une amélioration de la productivité des facteurs, ce qui compromet un développement soutenu. En milieu urbain, contrairement à ce que l'on pourrait penser dans une période de croissance économique, l'aggravation de la pauvreté ne provient probablement pas de l'exode rural (i.e., des ruraux qui exerceraient une pression sur les taux d'activité), mais plutôt de ce que d'une part les ménages urbains semblent avoir moins profité de la croissance, avec une aggravation du chômage et de l'inactivité.

Il faut cependant prendre les estimations au niveau urbain et rural avec précaution. La baisse de la pauvreté en milieu rural est plus forte qu'on ne pourrait le penser à priori, et la hausse en milieu urbain est particulièrement surprenante. Il est possible qu'il y ait eu des difficultés au niveau des enquêtes, de sorte que certaines comparaisons soient problématiques. Par exemple, avec les coefficients d'extrapolation issus du plan de sondage, la part de la population urbaine entre les deux enquêtes est au moins stable, voire en baisse, ce qui est contraire à l'impact attendu de l'exode rural. Un des problèmes semble avoir été le fait que le concept « urbain et rural » n'ait pas été rigoureusement le même. De façon générale, même si la baisse nationale de la pauvreté entre les deux années paraît vraisemblable, et même si on pouvait s'attendre à davantage de progrès en zones rurales qu'en zones urbaines, il faudrait compléter les analyses présentées ici pour arriver à un jugement final sur l'évolution de la pauvreté entre les deux enquêtes au sein des milieux urbain et rural.

Tableau 3 : Evolution de la pauvreté par groupe socio-économique (1994 et 2002)

	Structure de la population totale		Structure de la population pauvre		Incidence de la pauvreté	
	1994	2002	1994	2002	1994	2002
Urbain	30,2	29,5	8,4	14,1	17,5	23,5
-Salarié	9,8	8,9	1,5	2,3	9,7	12,5
-Indépendant non agricole	14,8	12,8	4,1	6,8	17,2	25,9
-Indépendant agricole	1,9	2,2	1,6	1,5	51,7	34,8
-Sans emploi	3,7	5,7	1,3	3,6	21,6	30,8
Rural	69,8	70,5	91,6	85,9	82,1	59,9
-Salarié	0,8	3,7	0,5	4,3	41,6	57,8
-Indépendant non agricole	3,3	6,3	3,3	5,8	61,2	45,7
-Indépendant agricole	61,6	54,1	82,6	68,0	84,0	61,7
-Sans emploi	4,1	6,4	5,2	7,7	78,5	59,7
Total	100	100	100	100	62,6	49,1

Source : Calculs des auteurs à partir des données de l'EIBEP et de l'EIBEP2.

3.2. Profil de pauvreté en 2002

Selon nos estimations, la Guinée compte 49,2% d'individus pauvres, soit 4 183 000 personnes en 2002. L'incidence de la pauvreté est de 23,5% en milieu urbain et de 59,9% en milieu rural. Ainsi, le milieu urbain qui compte 29,5% de la population ne concentre que 14,1% de personnes pauvres alors que le milieu rural, avec 70,5% de la population totalise 85,9% de la population pauvre. Par conséquent malgré l'augmentation de la pauvreté dans les villes et son recul dans les campagnes, la pauvreté demeure un phénomène essentiellement rural. Outre l'incidence, les autres indicateurs de mesure de pauvreté sont également défavorables aux campagnes. Ainsi, une personne pauvre résidant dans une ville a en moyenne un revenu de 6% en dessous du seuil de pauvreté alors qu'en milieu rural, l'individu pauvre est à 21,9% en dessous de la ligne de pauvreté. Dit d'une autre manière, si on ramenait tous les revenus aux prix de Conakry, pour faire sortir de la pauvreté une personne pauvre vivant en milieu urbain il faudrait lui transférer en moyenne la somme de 23 262 GNF alors que cette somme devrait être de 84 905 GNF en milieu rural, c'est-à-dire plus de 3,5 fois plus !

Tableau 4 : Indicateurs de pauvreté, Guinée 2002-2003

	Incidence de la pauvreté	Ecart de la pauvreté	Sévérité de la pauvreté	Répartition de la population	Répartition des pauvres
Milieu de résidence					
Urbain	23,5	6,0	2,4	29,5	14,1
Rural	59,9	21,9	10,5	70,5	85,9
Région de résidence					
Conakry	20,6	4,9	1,9	15,5	6,5
Basse Guinée	40,3	12,4	5,2	21,0	17,3
Moyenne Guinée	55,4	20,8	10,7	22,0	24,8
Haute Guinée	67,5	26,4	13,1	20,8	28,6
Guinée Forestière	54,4	18,2	8,0	20,6	22,8
Sexe du chef					
Masculin	50,1	17,6	8,4	87,0	88,7
Féminin	42,7	14,3	6,4	13,0	11,3
Age du chef					
Moins de 30 ans	38,9	12,5	5,8	5,2	4,1
30 à 39 ans	47,4	17,3	8,3	19,2	18,5
40 à 49 ans	45,2	15,1	6,8	24,7	22,7
50 à 59 ans	51,6	18,2	8,8	23,9	25,1
60 ans et plus	53,9	19,1	9,0	27,0	29,6
Niveau d'étude du chef					
Aucun	54,7	19,4	9,2	76,6	85,3
Primaire	39,1	13,2	5,8	8,6	6,8
Secondaire 1	38,8	12,8	6,1	5,0	3,9
Secondaire 2	26,1	7,9	3,6	2,6	1,4
Technique professionnel	26,0	9,5	5,0	3,6	1,9
Supérieur	8,6	1,3	3,6	3,6	0,6
GSE du chef du chef				6,0	
Salarié administration	22,1	4,8	1,8	6,6	2,7
Salarié non administration	29,2	9,6	4,3	56,3	3,9
Indépendant agricole	60,7	22,7	11,0	19,1	69,5
Indépendant n. agricole	32,4	9,1	3,7	12,1	12,6
Sans emploi	46,0	14,7	6,6		11,3
Pluriactivité du chef				12,1	
Sans emploi	46,0	14,7	6,6	72,6	11,3
Activité unique	49,9	18,0	8,6	15,3	73,6
Pluriactif	48,2	15,6	7,1		15,1
Nombre d'actifs du ménage				1,6	
Aucun	38,7	12,6	5,7	12,4	1,2
Un actif	25,4	7,5	3,3	21,5	6,4
Deux actifs	36,7	11,2	4,8	64,5	16,1
Trois actifs et plus	58,1	21,2	10,2		76,3
Ensemble	49,1	17,2	8,1	100,0	100,0

Source : Calculs des auteurs à partir des données de l'EIBEP2.

Le niveau de pauvreté est différent selon la localisation géographique du ménage. L'incidence de la pauvreté à Conakry est la moitié de celle de la Basse Guinée (la région au taux de pauvreté le plus faible après la capitale) et moins du tiers de celle de la Haute Guinée (la région au taux le plus élevé). Cette configuration est le reflet des dotations des régions et des événements intervenus aux cours de la dernière décennie. La revue des dépenses publiques de la Banque mondiale (2003) souligne que la pauvreté de la Haute Guinée peut être mise en perspective avec la configuration agro-écologique de cette région qui est une savane sèche où l'agriculture, qui est la principale activité de la population, donne de moins bons rendements que dans les autres régions. A l'opposé, la Basse Guinée est une région maritime bien irriguée et dotée en infrastructures routières et qui bénéficie de plus de sa proximité avec la capitale Conakry. La Moyenne Guinée et la Guinée Forestière sont plus propices à l'agriculture que la Haute Guinée, mais ces deux régions ont des problèmes en matière

d'infrastructures et de plus, elles ont une frontière commune avec différents pays (Sierra Léone, Libéria, Côte d'Ivoire) ayant connu des troubles politiques qui y ont drainé un nombre important de réfugiés.

L'analyse de la pauvreté en fonction des autres caractéristiques du chef de ménage apporte plus de lumière sur les contours de la pauvreté (tableau 4). Les femmes ont historiquement bénéficié d'un capital humain en moyenne plus faible que celui des hommes et elles sont souvent victimes de discriminations sur le marché du travail. On s'attend donc à ce que les ménages qu'elles dirigent aient des taux de pauvreté plus élevés. Mais c'est le résultat contraire qui apparaît, puisque près de la moitié des personnes vivant dans des ménages masculins sont pauvres contre 43% pour les ménages féminins. En réalité ce résultat ne peut être compris qu'à l'examen de la typologie des ménages féminins. Si la moitié des ménages féminins étaient dirigés par une femme veuve ou divorcée, l'autre moitié est bien dirigée par une femme mariée qui n'est que chef de ménage de fait pour cause de l'absence du mari. Dans ce dernier cas, le mari qui reste chef de famille de droit continue certainement à pourvoir aux besoins du ménage.

Pour de nombreux ménages, on pense souvent que les revenus épousent les étapes du cycle de vie. Ils sont relativement faibles pour les jeunes actifs, ils s'accroissent pour atteindre un maximum (vers 40-50 ans) et commencent à décroître vers l'âge de la retraite. Si cette évolution est admise, la courbe de l'évolution de la pauvreté selon l'âge devrait avoir une allure à l'opposé de celle des revenus ; la pauvreté devrait être forte pour les jeunes actifs et diminuer au fur et à mesure. En fait, ce ne semble pas être le cas en Guinée comme dans d'autres pays tels que le Cameroun ou le Gabon. L'incidence de la pauvreté est la plus faible dans les ménages dont le chef a moins de 30 ans, elle s'accroît rapidement jusqu'à l'âge de 50 ans, reste stable et recommence à s'accroître pour les ménages dont le chef a 60 ans.

Il est difficile de comprendre ce schéma de la pauvreté sans le mettre en perspective avec d'une part la structure du marché du travail et d'autre part le poids des charges familiales. En premier lieu pour ce qui est de la structure du marché du travail, la perspective énoncée plus haut se vérifie généralement dans des pays avec un marché du travail organisé et dominé par le travail salarié, ce qui est loin d'être le cas en Guinée, dont l'économie essentiellement agricole implique un processus d'accumulation faible. L'accumulation étant faible, le poids des charges familiales qui s'accroît avec l'âge l'emporte et c'est donc la composition des ménages qui paraît être l'élément déterminant du profil de pauvreté selon l'âge. Effectivement, la taille moyenne des ménages est croissante en fonction de l'âge, partant de 4 personnes pour les ménages dont le chef a moins de 30 ans à 8 personnes pour les ménages dont le chef est âgé de 50 à 59 ans. Ce n'est qu'à partir de 60 ans que cette taille moyenne recule à 7 personnes. Il faut cependant souligner que l'utilisation de la consommation par personne comme indicateur de bien-être tend à surestimer l'impact de la taille du ménage sur la pauvreté. Des résultats légèrement différents pourraient être obtenus avec une méthodologie alternative.

Par rapport à l'éducation, l'on s'attend naturellement à ce que l'investissement consenti par les individus se reflète sur leur niveau de vie. Sur ce plan, l'éducation semble être rentable car l'incidence de la pauvreté dans les ménages dont le chef n'a pas été à l'école est deux fois plus importante que ceux des ménages dont le chef a accompli le second cycle du secondaire et plus de 6 fois plus importante que celle de ceux dont le chef a un niveau universitaire. En fait les ménages dont le chef n'a pas été à l'école concentrent 85% des pauvres alors qu'ils représentent les trois quarts de la population. En revanche, moins de 1% des pauvres vivent dans des ménages dont le chef a un niveau universitaire.

Les individus tirant l'essentiel de leurs revenus de l'exercice d'une activité économique, la situation sur le marché du travail est fondamentale pour expliquer les différences de niveaux de pauvreté entre divers groupes socioéconomiques. Une typologie des ménages en cinq classes a été réalisée. Cette typologie comprend les salariés de l'administration publique (ministères, préfectures, communes, etc.), les salariés ne faisant pas partie de l'administration publique (entreprises publiques, entreprises privées formelles et informelles), les indépendants agricoles (travailleurs pour compte propre du

secteur primaire : agriculture, élevage, pêche et sylviculture), les indépendants non agricoles (travailleurs pour compte propre des autres secteurs) et les sans-emploi (chômeurs et inactifs). Il convient de préciser que cette typologie est construite sur la base de l'activité habituelle du chef de ménage, c'est-à-dire celle exercée au cours des douze derniers mois. Il faudrait également ajouter que le groupe des salariés ne faisant pas partie de l'administration comprend quelques aides familiaux et stagiaires, ces deux catégories faisant ensemble moins de 2% des chefs de ménages ne pouvaient pas être traitées à part. De même dans les indépendants, il y a outre les travailleurs pour compte propre, une proportion congrue (moins de 2%) de patrons.

Les taux de pauvreté selon la typologie des ménages en cinq catégories présentée plus haut suggèrent que la pauvreté n'est réellement faible dans aucun des cinq groupes. Cela tient à deux facteurs au moins ; d'une part certains groupes peuvent être très hétérogènes (il en est ainsi notamment des deux groupes de salariés où l'on a mis ensemble les cadres supérieurs et les manœuvres dans la même catégorie ; l'information disponible ne permet pas de classer les salariés selon la catégorie socioprofessionnelle); et d'autre part d'autres facteurs comme l'exercice d'une activité secondaire ou encore la présence d'autres actifs dans le ménage peuvent également influencer le bien-être des ménages. Cela étant, les différences sont importantes entre le groupe des salariés du secteur public (qui enregistre le plus faible niveau de pauvreté, 22.1% et ne concentre que 2.7% de la population pauvre) et celui des indépendants agricoles (qui enregistre le taux de pauvreté le plus élevé, avec trois personnes sur cinq pauvres, ce groupe comptant sept pauvres sur dix.)

Le niveau élevé de pauvreté enregistré dans les ménages des agriculteurs mérite que l'on s'y attarde. L'agriculture pratiquée en Guinée est essentiellement une agriculture de subsistance pouvant difficilement procurer des revenus décents. Les superficies cultivées sont faibles en moyenne. La moitié des exploitations agricoles ont moins de 2 hectares et les deux tiers ont moins de trois hectares⁶. De plus, quoique la quasi-totalité (94%) des ménages agricoles possèdent un outil manuel (machette, houe, râteau, brouette, etc.), un peu plus d'un sur dix seulement (13%) détient un outil à traction animale ou mécanisé. On n'est donc pas surpris de constater que le niveau de capital productif déclaré de ces exploitations agricoles soit extrêmement faible (30 116 GNF soit 15 dollars au cours officiel). Dans ces conditions, les rendements et la capacité de vente ne peuvent être que faibles. Quand on y ajoute la faiblesse des infrastructures routières, le taux élevé de pauvreté de cette catégorie de la population se comprend aisément.

Les ménages guinéens développent plusieurs stratégies sur le marché du travail afin d'améliorer leurs conditions de vie. Parmi ces stratégies, il y a l'exercice d'une activité secondaire par le chef de ménage et le fait de faire participer d'autres membres du ménage à l'activité économique. On attend naturellement de ces différentes stratégies qu'elles contribuent à réduire la pauvreté. Malheureusement, les résultats obtenus ne semblent pas être conformes aux attentes. Ainsi par exemple, les ménages ayant au moins trois actifs dans le ménage ont un taux de pauvreté plus élevé que ceux comptant deux actifs. Toutefois, ces résultats ne permettent pas de conclure que la pluriactivité du chef de ménage ou encore la mise à contribution d'autres actifs dans le ménage aggravent les difficultés du ménage plutôt que de les réduire. Les analyses descriptives ne prennent pas en compte les effets de structure et notamment l'influence des autres variables sur le ménage. La suite de l'analyse consacrée aux déterminants de la pauvreté va permettre d'en tenir compte et d'isoler les effets spécifiques de chaque variable sur le niveau constaté de pauvreté.

⁶ En fait quand on considère la superficie des terres agricoles selon le milieu de résidence, la taille médiane est de 3 hectares à Conakry et 1,8 hectare dans le reste du milieu urbain et de même dans le milieu rural. Autrement dit, pour les ménages possédant les terres agricoles, les ménages urbains sont même favorisés par rapport aux ménages ruraux qui vivent principalement de l'agriculture.

3.3. *Corrélatés ou déterminants de la pauvreté*

Les analyses précédentes donnent une idée du profil des ménages pauvres. Mais elles traitent de chaque variable l'une après l'autre et ne permettent pas ainsi de raisonner en termes de causalité, toutes choses égales par ailleurs. Ainsi on a constaté que certains résultats ne peuvent pas être compris à la lumière de ces seules analyses. A cet effet, on passe à une autre étape qui est celle des déterminants de la pauvreté. Pour ce faire, nous avons modélisé la dépense par tête rapportée à la ligne de pauvreté. Le modèle retenu a la forme suivante :

$$\ln\left(\frac{Y_i}{Z}\right) = \alpha A_i + \beta B_i + \gamma C_i + \delta D_i + \varepsilon_i$$

Où Y représente la dépense par tête du ménage, Z la ligne de pauvreté, A les variables relatives à la composition du ménage, B les variables de capital humain, C le patrimoine des ménages et D diverses variables correctrices ; ε est le terme d'erreur. Les variables retenues dans chaque domaine ont été sélectionnées en fonction de la disponibilité des informations. Le modèle est estimé pour chacune des strates à savoir Conakry, le reste du milieu urbain et le milieu rural. Le tableau 4 présente les résultats du modèle.

Composition du ménage. Les variables de composition du ménage ont un impact significatif sur le bien-être de ce dernier. Une personne supplémentaire, quel que soit son âge, contribue à une diminution de bien-être, à Conakry de l'ordre de 22% pour enfant de moins de 5 ans, 14% pour un enfant de 5 à 14 ans et 9% pour un adulte. Les résultats dans les autres strates sont comparables. On note que la faiblesse de la consommation par tête tient compte des économies d'échelle au sein du ménage (du fait les coefficients du carré de ces variables sont négatifs). Cependant le fait d'utiliser comme indicateur de mesure du bien-être la dépense par tête surestime cet effet dans la mesure où ces économies sont ignorées. Cela étant, alors qu'une taille élevée des ménages est associée à un faible bien-être, la fécondité reste élevée en Guinée et un nombre important d'enfants sont confiés, c'est-à-dire ne vivent pas avec leurs parents. Une des pistes d'amélioration du bien-être des populations est la mise en place de politiques pour une meilleure maîtrise de la fécondité.

Sexe du chef de ménage. Contrairement à ce qui apparaissait dans les analyses descriptives, les ménages dont le chef est une femme sont moins bien lotis en terme de bien-être que ceux dirigés par un homme tout au moins hors de Conakry. La différence en termes de dépense par tête entre un chef de ménage de sexe masculin et un chef féminin, toute chose égale par ailleurs est de l'ordre de 21% dans les autres villes et 8% en milieu rural, en défaveur du genre féminin ; les ménages dirigés par une femme paraissent donc plus fragiles. En ce sens, il se confirme que les femmes sont certainement victimes de discrimination sur le marché du travail urbain et peut-être aussi qu'elles sont moins productives alors même que leur volume horaire de travail est plus important. Cette faible productivité provient du genre d'activités qu'elles pratiquent (petit commerce, agriculture vivrière en opposition à l'agriculture de rente). Quoi qu'il en soit, des mesures d'accompagnement sont nécessaires pour les groupes de femmes les plus défavorisées.

Education. Pour ce qui est de l'éducation, on retrouve les résultats précédents, mais que l'éducation du chef de ménage n'a d'effet substantiel en termes de réduction de la pauvreté qu'à partir du second cycle du secondaire à Conakry, mais dès le niveau primaire dans les autres centres urbains. On remarque en particulier la forte corrélation positive entre le niveau de vie et l'enseignement technique ; dans certains cas l'enseignement technique semble plus rentable sur le marché du travail que l'enseignement supérieur. Quant à l'éducation du conjoint, les résultats sont plutôt mitigés ; peut-être du fait qu'un nombre important de femmes ne font pas toujours valoriser leurs compétences sur le marché du travail urbain. Néanmoins dans ce milieu, il y a d'une manière générale une corrélation positive entre le bien-être du ménage et l'éducation du conjoint quand cette dernière a accompli l'enseignement secondaire ou technique. Les bonnes performances de l'enseignement technique tendent à montrer qu'une professionnalisation adéquate de l'éducation donne des résultats appréciables sur le marché du travail. L'une des difficultés de ce marché en Afrique, outre la faiblesse

de la demande du fait des écueils à l'investissement, est l'inadéquation entre la formation et les emplois offerts. Un grand nombre de métiers courants en Afrique (mécanique, couture, menuiserie, plomberie, électronique, électricité, etc.) sont exercées par des personnes formées sur le tas. En adaptant le système éducatif à son milieu, on peut améliorer les rendements de l'éducation sur le marché du travail et par conséquent le niveau de vie des populations.

Marché du travail. Le message qui se dégage des résultats n'est pas toujours clair, peut-être du fait des erreurs de mesure sur un certain nombre de variables de cette section et de la complexité du marché du travail en Afrique en général et en Guinée en particulier ou les limites entre les petits métiers, le chômage et l'inactivité sont souvent ténues. Beaucoup d'individus se considèrent sans emploi même lorsqu'ils exercent ces petits métiers. Avec cette hypothèse, les indépendants, surtout les indépendants non agricoles en milieu urbain et les sans emploi seraient finalement des groupes pas si éloignés l'un de l'autre. Néanmoins on peut relever quelques résultats intéressants. A Conakry, il n'y a pas de différence significative de niveau de vie entre les ménages dont le chef est inactif, celui dont le chef est chômeur et celui dont le chef exerce un seul emploi. En revanche, le fait que le chef exerce plus d'un emploi est associé à un meilleur niveau de vie. De même deux branches sont associées à un niveau de vie meilleur à Conakry, les industries manufacturières et les services financiers (banques et assurances). Dans le reste du milieu urbain, les branches qui rapportent le plus sont les mines, le commerce et les transports et communications et en milieu rural le commerce, les hôtels et restaurant, les transports et communications et les services financiers. Par ailleurs, le fait pour un chef de ménage de ne pas être en position de sous-emploi est associé à un meilleur niveau de vie.

Capital social. Les résultats des déterminants de la pauvreté mettent en évidence l'importance des réseaux de solidarité dans le vécu des populations. Par rapport à un ménage dont aucun membre ne participe aux activités d'une association quelconque, les autres ménages sont associés à une dépense par tête supérieure de 8,7% à Conakry, 7,5% dans le reste du milieu urbain et plus de 20% en milieu rural. L'importance des réseaux de solidarité se manifeste notamment à travers les aides apportées aux membres de l'association dans divers événements de la vie. Dans certains cas, ces aides jouent le rôle d'assurance et suppléent aux aides publiques.

Localisation géographique. L'impact de la localisation géographique est important. Les dotations des régions en termes d'opportunité d'emploi, d'infrastructures, de climat, etc. ont une influence sur le niveau de vie. En milieu urbain, toutes les autres régions s'en sortent mieux que la Guinée Forestière. En milieu rural, la Haute Guinée et la Moyenne Guinée sont défavorisées par rapport à la Guinée Forestière, la Basse Guinée demeurant la région la plus favorisée.

Tableau 5 : Régression sur les déterminants de la pauvreté, Guinée 2002-2003(*)

	Conakry	Autre urbain	Rural
Région de résidence			
Basse Guinée	-	réf	réf
Moyenne Guinée	-	-0,057**	-0,259**
Haute Guinée	-	-0,103**	-0,278**
Guinée Forestière	-	-0,364**	-0,215**
Composition du ménage			
Enfants de 0 à 4 ans	-0,244**	-0,192**	-0,139**
Enfants de 0 à 4 ans au carré	0,043**	0,025**	0,012
Enfants de 5 à 14 ans	-0,149**	-0,149**	-0,120**
Enfants de 5 à 14 ans au carré	0,011**	0,011**	0,07**
Adultes de 15 ans et plus	-0,091**	-0,057**	-0,081**
Adultes de 15 ans et plus au carré	0,03**	0,002**	0,05**
Caractéristiques démographiques			
Chef féminin	-0,043	-0,234**	-0,085*
Chef non guinéen	0,143	-0,033	0,102
Age du chef	0,01	-0,07	-0,01
Age du chef au carré	0,0000	-0,0001*	-0,0000
Pas de conjoint	0,177**	0,265**	0,010
Chef handicapé	0,290**	-0,092**	0,031
Conjoint handicapé	0,040	0,026	-0,022
Instruction du chef			
Aucun	réf	réf	réf
Primaire	0,047	0,171**	0,082**
Secondaire 1	0,035	0,166**	0,049
Secondaire 2	0,172**	0,218**	0,030
Technique A	0,380**	0,261**	0,149
Technique B	0,193**	0,293**	0,475**
Supérieur	0,383**	0,387**	0,610**
Instruction du conjoint			
Aucun	réf	Réf	réf
Primaire	0,032	0,081*	0,072
Secondaire 1	0,041	0,085**	0,162
Secondaire 2	0,214**	0,220**	0,136
Technique A	0,423**	-0,030	-
Technique B	0,079	0,244**	0,352
Supérieur	-	-	-
Situation d'activité du chef			
Inactif	-0,070	-0,004	0,038
Chômeur	-0,105	-0,049	-0,567
Actif occupé	réf	réf	réf
Pluriactif	0,194**	0,039	0,100**
Situation d'activité du conjoint			
Inactif	0,057	0,070**	0,005
Chômeur	0,167	0,171*	0,689
Actif occupé	réf	réf	réf
Pluri-actif	0,084	0,041	0,116**
Sous-emploi du chef			
Moins de 15 heures	-0,061	-0,020	0,044
15 à 30 heures	-0,129	-0,120**	0,053
30 à 39 heures	-0,043	-0,090**	-0,016
40 heure et plus	réf	réf	réf
Ne veut pas travailler plus	0,108**	0,070**	0,081**
Sous-emploi du conjoint			
Moins de 15 heures	0,192**	0,079*	0,046
15 à 30 heures	-0,08	-0,016	-0,010
30 à 39 heures	-0,033	-0,027	0,008
40 heure et plus	réf	réf	réf
Ne veut pas travailler plus	0,177**	-0,028	-0,019
Branche d'activité du chef			
Sans emploi/agriculture, pêche, élevage	réf	réf	réf

Mines	-0,345	0,318**	0,232
Manufacture	-0,086	-0,001	0,04
BTP	-0,064	0,047	0,220**
Commerce	-0,012	0,144**	0,273**
Hôtel et restaurant	-0,197	0,022	2,186**
Transport et communications	-0,021	0,157**	0,251
Banque et assurance	0,032	0,140	0,585**
Autres services	-0,061	0,049	0,109
Branche d'activité du conjoint			
Sans emploi/agriculture, pêche, élevage	réf	réf	réf
Mines	0,310	0,311**	-0,137
Manufacture	0,399**	0,200**	0,205
BTP	-	0,659*	0,366
Commerce	0,178*	0,173**	0,091*
Hôtel et restaurant	-0,075	0,251**	0,204
Transport et communications	-0,041	-0,151	0,698
Banque et assurance	0,478**	0,477	-
Autres services	0,228	0,177**	0,010
CSP du chef			
Salarié	réf	réf	Réf
Employeur	-0,254*	0,058	-0,094
Compte propre	-0,037	-0,020	-0,056
Apprenti	-0,054	0,030	0,356
Aide familial	-0,056	-0,513**	-0,235**
CSP du conjoint			
Salarié	réf	réf	réf
Employeur	-0,233	-0,269*	-0,282
Compte propre	-0,089	-0,099	-0,195
Apprenti	-0,341**	0,104	-
Aide familial	0,082	-0,017	-0,283
Capital social			
Membre d'une association	0,083**	0,072**	0,187**
Constante			
Constante	1,016**	0,967**	0,797**
Statistiques			
Nombre d'observations	1097	2614	3384
R ²	0,666	0,617	0,484

Source : Calculs des auteurs à partir des données de l'EIBEP2.

(*) Le tableau présente les paramètres estimés des régressions, Les paramètres sans astérisque ne sont pas statistiquement significatifs ; ceux avec un astérisque le sont au seuil de 10% et ceux avec deux astérisques le sont au seuil de 5%.

4. Perceptions de la pauvreté

4.1. Caractéristiques de la pauvreté et priorités des ménages

Les perceptions de la pauvreté par les ménages apportent une dimension supplémentaire à l'analyse pour deux raisons au moins. En premier lieu, en s'intéressant à la vision que les populations ont de leur bien-être, on arrive à définir des priorités d'action dans un ensemble où tout peut sembler l'être. En second lieu, on identifie la compatibilité entre les problèmes réels et les axes de solutions suggérées par les populations et en cas de divergence, un bon plaidoyer aide à leur montrer l'importance des choix de politique opérés. L'analyse qui suit porte sur deux aspects, d'abord l'appréciation présente des conditions de vie des populations et ensuite le jugement sur l'évolution de la situation au cours des cinq années ayant précédé l'enquête de 2002.

Les ménages associent la pauvreté à une insuffisance de moyens pour se nourrir, un manque de revenu, un manque de travail, et une incapacité à satisfaire une série d'autres besoins. Comme le montre le tableau 6, pour tous les ménages (quelle que soit le quintile de consommation par tête auquel ils appartiennent), la pauvreté est principalement associée à une insuffisance de moyens pour

se nourrir, un manque de revenu, un manque de travail (effet plus prononcé en zones urbaines), une incapacité à se faire soigner (effet plus prononcé en zones rurales), et une incapacité à obtenir un logement décent. Ainsi les populations font directement le lien entre la pauvreté et l'absence d'une forme quelconque de revenu, au détriment d'autres questions importantes telles que la faiblesse de la dotation en patrimoine (terres, équipements agricoles, etc.) ou l'exclusion sociale (participation aux activités communautaires, solidarité, etc.). Ce sentiment des ménages est le signe d'une pauvreté accentuée qui les pousse à vouloir d'abord satisfaire les besoins fondamentaux.

Par ailleurs, les réponses des ménages à une série de questions quant à leur capacité à satisfaire leurs besoins de base dans différents domaines confirment les difficultés importantes qu'ils rencontrent. Les ménages pouvaient en effet dans l'enquête déclarer être capables de satisfaire leurs besoins « plus que normalement », « normalement », « moins que normalement », ou « pas du tout. »

S'agissant de l'alimentation, la majorité des ménages estiment pouvoir s'alimenter suffisamment en quantité aussi bien à Conakry et dans les autres centres urbains et dans le milieu rural. Cependant, près d'un tiers des ménages déclarent ne pas arriver à satisfaire leurs besoins nutritifs ni en qualité ni en quantité (la proportion est un peu plus basse à Conakry, à 26,7%, mais reste élevée)⁷. Pour ce qui est de la santé, au niveau national, 49% des ménages ont déclaré avoir satisfaits moins que normalement leurs besoins en matière de soins de santé contre 19% des ménages qui ont déclaré les avoir satisfaits normalement. Quelques 26,9% des ménages ont déclaré n'avoir pas du tout satisfait ces besoins et seuls 4,2% des ménages ont vu leurs besoins plus que normalement satisfaits. Les questions de santé sont donc une grande préoccupation pour les populations. Surtout que les indicateurs de santé (espérance de vie à la naissance, mortalité infantile) ne sont pas d'un bon niveau et que 40% des personnes malades ne vont pas dans un centre de santé, principalement pour raison de coût.

Tout comme la santé, les populations ne sont satisfaites ni de leur logement, ni de leur habillement. Au niveau national seulement 24% des ménages ont satisfait normalement leurs besoins en matière de logement, environ 41% ont satisfait leurs besoins moins que normalement et 26,5% n'ont pas du tout satisfait leurs besoins en logement. Toujours au niveau national, seuls 15% des ménages ont satisfait normalement leurs besoins en matière d'habillement, environ 49% ont satisfaits leurs besoins moins que normalement et 32% n'ont pas satisfait du tout leurs besoins en habillement. En définitive, les populations apportent un jugement médiocre sur leurs conditions de vie. Cependant, les taux de satisfaction sont en général plus élevés à Conakry qu'ailleurs, et même à Conakry, de nombreux ménages estiment avoir des difficultés, et dans certains cas, la proportion des ménages en difficulté apparaît plus haute à Conakry qu'ailleurs. Par exemple, quelques 54,5% des ménages à Conakry déclarent ne pas parvenir à satisfaire leurs besoins en termes de santé de façon normale (au niveau des autres centres urbains, la proportion est 52% ; au niveau rural, près de 48% des ménages déclarent avoir satisfaits moins que normalement ces besoins). Même s'il faut être prudent dans l'interprétation de tels résultats, les statistiques sur les perceptions des ménages suggèrent que la pauvreté reste massive au plan national. Comme on pouvait s'y attendre, les ménages plus pauvres selon le critère objectif de la consommation mesurée par tête ont plus de difficultés à satisfaire leurs besoins de base.

Les stratégies des ménages pour faire face à la situation et les actions qu'elles demandent aux autorités d'entreprendre en vue de les aider sont en droite ligne des problèmes qu'ils rencontrent. En termes de stratégie individuelle, les gens mettent en avant la recherche d'un emploi, l'obtention d'un crédit, la recherche d'un travail supplémentaire et l'introduction de nouvelles techniques culturelles. Il est intéressant par exemple de relever qu'à Conakry, 37% des chefs de ménages pensent que la recherche d'un emploi est la voie pour améliorer leur situation et cela paraît logique dans la mesure où le taux de chômage calculé est faible. Toutefois, une proportion importante d'individus n'exerce que

⁷ On peut néanmoins relever que la proportion de ménages non satisfaits est relativement importante dans trois régions administratives : Kankan, Nzérékoré et Labé. Quand on sait que ces régions ont également des taux de pauvreté monétaire les plus élevés, on en arrive naturellement à la conclusion que la situation alimentaire y est préoccupante.

de petits métiers (qu'eux-mêmes ne considèrent pas comme de véritables emplois) à faible productivité et faible revenus, et un emploi supplémentaire dans ce cas n'améliore que très peu le bien-être du ménage. Ce résultat est à mettre en parallèle avec la stratégie des ménages relative à l'accès au crédit. Cet accès permettait d'avoir des activités avec un niveau de capital plus important ce qui engendrerait des revenus plus décents. Les ménages de Conakry voient également dans la migration vers l'étranger une porte de salut. Cette solution est évoquée par près de 12% des ménages si l'on considère les trois stratégies principales mais jusque un ménage sur cinq si on se limite à la principale stratégie. D'une part des études récentes montrent qu'une migration est rentable mais d'autre part le problème est d'actualité avec tous les risques pris par les candidats à cette aventure dans la traversée du désert et de la mer. En milieu rural, près de 20% des ménages demandent l'introduction de nouvelles pratiques culturelles. Ces deux dernières solutions proposées par les ménages interpellent directement les autorités.

Les trois principales actions que les populations exigent des autorités sont le développement des activités génératrices de revenus, la mise en place d'une politique de l'emploi et le développement des infrastructures communautaires. La politique de l'emploi est le principal souhait des populations urbaines alors que le développement des activités génératrices de revenus est l'action la plus souvent souhaitée en milieu rural. La bonne gouvernance est également un souhait dans les villes alors que le développement des services sociaux est une préoccupation des populations rurales. En résumé, les populations demandent aux autorités de trouver des voies et moyens leur permettant d'améliorer leurs revenus par des moyens directs (emploi, activités génératrices de revenus), indirects (accès au crédit, routes, etc.) et d'améliorer l'offre des services.

Tableau 6: Principales caractéristiques de la pauvreté selon les perceptions des ménages, Guinée 2002-2003

	1 ^{ère} caractéristique de la pauvreté par quintile					2 ^{ème} caractéristique de la pauvreté par quintile					3 ^{ème} caractéristique de la pauvreté par quintile					Grand Total
	1	2	3	4	5	1	2	3	4	5	1	2	3	4	5	
Insuffisance de moyens pour se nourrir	3,9	2,9	3,4	3,4	3,1	3,9	2,9	3,4	3,4	3,1	1,9	2,4	2,2	1,9	1,9	25,0
Insuffisance de moyens pour se loger	2,6	2,2	1,8	2,5	2,4	2,6	2,2	1,8	2,5	2,4	1,7	1,3	1,2	1,3	1,2	7,2
Manque de travail	1,8	2,2	2,3	2,5	3,9	1,8	2,2	2,3	2,5	3,9	1,9	1,6	1,6	2,2	2,5	11,5
Manque de moyens pour se soigner	3,3	3,8	2,7	2,1	2,3	3,3	3,8	2,7	2,1	2,3	3,2	2,6	2,2	2,6	2,7	11,2
Pas de moyen pour se vêtir	1,8	1,3	1,0	0,9	0,8	1,8	1,3	1,0	0,9	0,8	1,4	1,1	1,0	1,0	0,8	4,0
Manque de revenu	3,4	3,1	2,7	2,7	2,8	3,4	3,1	2,7	2,7	2,8	3,7	3,5	3,2	2,7	3,5	14,9
Pas de possibilité d'épargne	0,5	0,7	0,6	0,8	0,9	0,5	0,7	0,6	0,8	0,9	1,0	1,0	1,0	1,2	1,2	3,4
Manque d'équipement	1,1	0,7	0,4	0,6	0,4	1,1	0,7	0,4	0,6	0,4	1,2	0,9	0,8	0,6	0,6	3,1
Pas de terre	0,5	0,4	0,3	0,4	0,2	0,5	0,4	0,3	0,4	0,2	0,7	0,5	0,5	0,6	0,5	2,0
Pas de troupeau	0,3	0,6	0,3	0,3	0,3	0,3	0,6	0,3	0,3	0,3	1,0	0,8	0,6	0,3	0,5	1,9
Pas instruit/ pas d'enfants instruits	0,7	0,6	0,5	0,4	0,5	0,7	0,6	0,5	0,4	0,5	1,1	1,0	0,7	0,5	0,7	2,8
Pas d'enfants pour soutien	0,8	0,8	0,4	0,3	0,3	0,8	0,8	0,4	0,3	0,3	0,9	1,1	0,6	0,8	0,6	2,7
Handicapé/mauvaise santé	1,0	0,7	0,7	0,7	0,5	1,0	0,7	0,7	0,7	0,5	1,0	1,0	0,5	0,8	0,6	3,8
Pas de possibilités de répondre aux imprévus	0,3	0,4	0,4	0,3	0,5	0,3	0,4	0,4	0,3	0,5	1,0	0,7	0,8	0,6	0,7	2,2
Pas de moyens agricoles/intrants	0,7	0,5	0,5	0,4	0,3	0,7	0,5	0,5	0,4	0,3	1,3	1,3	0,7	0,6	0,5	2,9
Pas de possibilité de participer aux activités de la commune	0,1	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0	0,1	0,1	0,3
Exclusion social/manque de solidarité	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,3	0,3	0,3	0,2	0,7
Autre	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1	0,4
Total	23,0	21,1	18,1	18,4	19,3	23,0	21,1	18,1	18,4	19,3	23,3	21,3	18,2	18,4	18,9	100

Source : Calculs des auteurs à partir des données de l'EIBEP2.

Tableau 7: Actions pour l'amélioration de la situation du ménage et trois principales priorités de la communauté, Guinée 2002-2003

Actions à Pourvoir	Conakry			Total Conakry	Urbain			Total Urbain	Rural			Total Rural	Guinée - ensemble					T 1	T 2	T 3	Total National
	T1	T2	T3		T1	T2	T3		T1	T2	T3		Q1	Q2	Q3	Q4	Q5				
Actions amélioration situation																					
Migration externe	20,6	7,0	8,2	11,9	10,1	5,5	6,8	7,5	7,8	2,9	3,0	4,6	2,1	1,7	1,4	2,1	2,8	10,0	3,8	4,1	6,0
Migration interne	1,4	1,4	1,6	1,5	2,1	3,0	3,1	2,7	3,0	2,1	2,6	2,6	0,7	0,6	0,4	0,5	0,4	2,7	2,1	2,5	2,4
Crédit	15,5	22,4	11,0	16,3	25,0	17,7	14,7	19,1	28,1	18,5	14,7	20,4	6,2	6,3	5,1	4,3	3,9	25,9	18,9	14,3	19,7
Recherche employ	37,0	20,6	10,6	22,7	30,4	18,2	7,8	18,8	16,9	14,8	9,2	13,6	4,1	4,4	4,2	4,6	4,2	21,6	16,0	9,2	15,6
Recherche travail supplémentaire	12,0	19,1	15,5	15,5	13,3	20,4	12,7	15,5	11,5	16,4	10,9	12,9	3,1	2,5	2,2	1,9	2,1	11,8	17,2	11,7	13,6
Introduction nouvelle technique	2,6	8,2	12,7	7,8	5,3	11,3	12,7	9,8	16,6	23,2	18,1	19,3	4,1	3,0	2,4	2,1	1,5	13,1	19,6	16,7	16,5
Changement travail	3,4	11,4	17,8	10,9	5,4	12,2	17,3	11,6	5,6	9,5	12,8	9,3	1,1	1,3	0,9	0,8	1,1	5,2	10,1	14,0	9,8
Formation	2,8	7,0	12,5	7,4	2,5	7,5	14,0	8,0	4,6	8,9	14,9	9,5	1,0	0,8	0,8	0,8	0,7	4,1	8,5	14,5	9,0
Autre	1,3	2,1	7,3	3,6	2,7	2,4	6,8	4,0	1,4	2,7	8,5	4,2	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	1,5	2,6	8,1	4,1
Ne sait pas	3,3	0,7	2,8	2,3	3,1	1,7	4,2	3,0	4,5	1,1	5,3	3,6	1,2	0,9	0,7	0,8	0,6	4,2	1,1	4,9	3,4
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	23,9	21,8	18,3	18,3	17,7	100	100	100	100
Priorités Communautaires																					
Approvisionnement en eau potable	32,7	7,4	4,9	15,0	46,7	10,3	9,4	22,1	36,9	12,5	10,9	20,1	9,2	8,1	6,9	6,5	6,9	37,5	11,4	9,8	19,6
Construction d'école	8,8	12,9	6,5	9,4	6,8	12,2	8,1	9,0	14,1	19,8	12,4	15,4	2,9	2,9	2,4	2,1	2,0	12,3	17,7	11,0	13,7
Construction de structures sanitaires	8,3	11,5	10,4	10,1	6,0	17,7	10,5	11,4	13,0	25,4	20,3	19,6	2,6	2,6	2,0	2,1	2,1	11,3	22,3	17,5	17,0
Construction des routes	13,4	13,5	10,0	12,3	9,9	13,9	10,7	11,5	20,4	16,2	15,0	17,2	4,3	3,8	3,1	3,4	3,3	17,9	15,5	13,7	15,7
Promotion d'activité productrice	12,1	14,8	14,8	13,9	7,8	13,1	13,0	11,3	6,6	10,1	12,7	9,8	1,7	1,6	1,1	1,5	1,6	7,6	11,2	13,1	10,6
Alphabétisation	0,6	1,4	0,6	0,9	0,6	1,7	1,8	1,4	0,4	0,9	1,1	0,8	0,1	0,1	0,0	0,1	0,1	0,4	1,1	1,1	0,9
Scolarisation des enfants	3,3	7,1	6,6	5,7	2,8	5,6	6,2	4,9	1,4	3,0	4,9	3,1	0,5	0,3	0,4	0,3	0,4	1,9	4,0	5,3	3,7
Amélioration des soins sanitaires	1,3	4,7	5,7	3,9	2,1	5,8	7,8	5,2	1,6	3,9	6,4	4,0	0,4	0,3	0,2	0,4	0,3	1,6	4,3	6,5	4,1
Développement du transport	0,7	2,1	2,5	1,8	0,6	1,8	3,1	1,8	0,6	1,9	3,5	2,0	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,6	1,9	3,3	1,9
Lutte contre l'insécurité	3,1	9,5	13,4	8,7	2,6	3,4	5,5	3,8	0,3	0,8	1,6	0,9	0,1	0,2	0,2	0,2	0,4	1,1	2,5	3,9	2,5
Emploi des jeunes	13,9	12,8	22,5	16,4	9,3	8,8	19,1	12,4	2,1	3,2	7,3	4,2	0,7	0,7	0,9	1,1	1,6	4,9	5,4	11,1	7,1
Autres	1,7	2,3	1,9	2,0	5,0	5,6	4,9	5,2	2,6	2,2	3,9	2,9	0,4	0,5	0,7	0,6	0,6	2,8	2,7	3,7	3,1
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	23,0	21,1	18,1	18,4	19,4	100	100	100	100

Source : Calculs des auteurs à partir des données de l'EIBEP2.

Tableau 8 : Les Trois meilleurs moyens de lutte contre la pauvreté, Guinée 2002-2003

Les trois meilleurs moyens de lutte contre la pauvreté	Réponse au niveau de Conakry			Total Conakry	Réponse au niveau urbain			Total Urbain	Réponse au niveau rural			Total Rural	Réponse au niveau National					Total National			
	T1	T2	T3		T1	T2	T3		T1	T2	T3		Q1	Q2	Q3	Q4	Q5		T 1	T2	T3
	Développer activités génératrices revenus	44,5	8,7		9,3	20,8	47,3		10,6	9,7	22,5		49,6	10,9	9,7	23,4	11,6		10,9	8,9	8,5
Développer services sociaux de base	3,5	9,1	5,2	5,9	5,6	9,7	6,4	7,2	8,1	15,3	9,1	10,8	1,7	1,5	1,2	1,2	1,4	7,0	13,6	8,2	9,6
Développer infrastructures communautaires	2,6	5,1	5,3	4,3	3,5	10,2	6,4	6,7	11,4	21,7	15,6	16,2	2,2	2,3	1,6	1,5	1,3	9,0	17,6	12,8	13,1
Lutte contre l'insécurité	4,8	9,4	8,2	7,5	3,5	6,7	5,5	5,2	2,4	2,7	2,5	2,5	0,5	0,6	0,4	0,6	0,8	2,9	4,3	3,8	3,7
Promouvoir l'emploi	27,3	31,1	15,4	24,6	23,6	28,6	16,3	22,8	8,1	15,9	11,8	11,9	2,2	2,2	2,4	3,0	3,5	13,2	20,0	12,9	15,4
Promouvoir la justice	1,1	3,2	3,7	2,7	0,6	2,0	3,0	1,9	0,4	1,3	1,0	0,9	0,1	0,1	0,2	0,1	0,1	0,6	1,7	1,7	1,3
Promouvoir l'éducation	2,3	6,3	8,3	5,6	2,5	6,5	7,4	5,5	5,7	9,8	12,9	9,5	1,6	1,1	0,9	0,6	0,6	4,7	8,9	11,5	8,4
Promotion accès marchés extérieurs	0,7	2,0	2,5	1,7	0,6	2,3	2,8	1,9	1,1	3,6	3,7	2,8	0,3	0,2	0,2	0,2	0,1	1,0	3,2	3,4	2,5
Assurer la formation de la femme	1,2	4,5	5,3	3,7	1,0	4,0	5,4	3,5	1,1	2,9	4,7	2,9	0,3	0,3	0,2	0,2	0,2	1,1	3,3	4,9	3,1
Faciliter l'accès aux crédits	2,0	7,1	13,2	7,4	2,6	6,6	12,4	7,2	4,7	8,5	12,5	8,6	0,8	0,9	0,9	0,8	0,5	4,0	8,0	12,6	8,2
Décentralisation	0,8	1,2	2,0	1,3	0,4	0,7	1,4	0,8	0,4	0,5	0,7	0,5	0,1	0,1	0,0	0,1	0,2	0,5	0,6	1,0	0,7
Bonne gouvernance	8,4	10,1	15,6	11,4	6,8	9,5	17,4	11,2	3,2	3,7	8,8	5,2	0,8	0,5	0,6	1,0	1,5	4,5	5,5	11,0	7,0
Renforcer la solidarité	0,6	1,7	5,7	2,7	1,1	2,0	4,7	2,6	2,8	2,2	5,7	3,6	0,6	0,3	0,5	0,4	0,4	2,2	2,1	5,6	3,3
Autre	0,1	0,5	0,4	0,3	0,9	0,6	1,0	0,8	1,0	0,9	1,1	1,0	0,3	0,1	0,1	0,2	0,1	0,9	0,8	1,0	0,9
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	23,0	21,1	18,1	18,4	19,4	100	100	100	100

Source : Calculs des auteurs à partir des données de l'EIBEP2.

4.2. Perceptions de l'évolution de la pauvreté

L'amélioration des revenus et le recul de la pauvreté mis en évidence dans la section 3 auraient dû être ressentis positivement par les populations, mais il semble qu'il n'en est rien. Pire les populations ont même tendance à penser que leurs conditions de vie se sont détériorées.

La plupart des ménages estiment que leur situation ne s'est pas améliorée au cours des cinq dernières années comme le montre le tableau 9. La proportion de ménages qui ont déclaré que leur situation restait inchangée se situe à 38,9%. Ceux qui ont déclaré qu'il y avait une amélioration représentent 26,6%, alors que ceux qui ont déclaré une détérioration représentent 32,5% des ménages. Ces proportions sont assez similaires dans les différents milieux (Conakry, zones urbaines, zones rurales), mais la proportion des ménages déclarant une amélioration est plus forte parmi les ménages mieux nantis (5^{ème} quintile, 40% de perceptions d'amélioration) alors que parmi ceux du premier quintile, le sentiment est que les choses se sont détériorées.

L'opportunité est également donnée d'analyser l'appréciation de l'évolution de la situation par type de besoins. Les résultats montrent que le jugement porté sur l'alimentation, la santé et l'habillement est plutôt sévère alors qu'en matière d'éducation et de logement, les ménages accusent moins la situation. Pour l'alimentation par exemple, un tiers des ménages pensent que leur situation s'est dégradée, 27% qu'elle s'est améliorée et près de 40% qu'elle est restée inchangée. Les tendances pour la santé et pour l'habillement sont similaires. En matière d'éducation, 16% des ménages pensent que la situation est pire que ce qu'elle était cinq ans plus tôt, près de 30% qu'elle est meilleure et 54% qu'elle demeure inchangée ; on a des statistiques similaires pour le logement. On peut également noter que d'une manière générale, les ménages du milieu rural et du reste du milieu urbain sont plus sévères dans leur jugement que ceux de Conakry. De même, les ménages des quintiles les plus pauvres sont plus sévères que ceux des quintiles les plus riches. Pour les besoins alimentaires par exemple, près de 40% des ménages du quintile le plus pauvre accusent une détérioration de la situation contre 19% seulement qui acceptent une amélioration. En revanche dans le quintile le plus riche, près de 26% accusent une détérioration contre plus de 34% qui sont pour une amélioration. Or ces résultats sont en contradiction avec les analyses objectives qui ont établi que sur la période 1994-2002 ; la croissance avait été pro-pauvre et de plus la croissance dans les catégories les plus démunies avait été plus forte (malgré les quelques réserves formulées sur la comparabilité des données). Cela tend à montrer qu'au delà de l'évolution de la situation, les ménages apportent plutôt une appréciation sur leur situation présente, et cette hypothèse il faudrait la tester.

Au plan national, la réduction de la pauvreté entre 1994 et 2002 et les perceptions subjectives de la pauvreté en Guinée sont similaires à ceux d'autres pays avec une croissance similaire. Plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique Centrale (notamment le Cameroun, le Sénégal et la Mauritanie) ont connu un épisode de forte croissance entre 1994 et 2001-2002, en particulier dans la zone du franc CFA, après la dévaluation de cette devise (Wodon, 2007).

Tableau 9 : Appréciation des ménages sur l'évolution de leur u niveau de vie entre 1997 et 2002 (*) ()**

			1	2	3	4	5	Total
Globale	Conakry	Améliorée	8,1	21,9	23,2	27,1	33,9	28,0
		Inchangé	56,8	44,7	50,0	47,5	41,3	45,3
		Détériorée	35,1	33,3	26,8	25,4	24,8	26,7
	Urbain	Améliorée	20,5	21,8	26,5	33,6	43,9	32,2
		Inchangé	33,7	36,7	34,1	33,2	33,1	33,9
		Détériorée	45,8	41,5	39,3	33,2	23,0	33,9
	Rural	Améliorée	21,6	22,5	28,6	32,0	34,5	26,1
		Inchangé	38,9	42,1	39,4	35,3	42,0	39,4
		Détériorée	39,9	35,8	32,6	32,7	23,5	34,5
Guinée	Améliorée	21,1	22,1	27,4	31,3	35,8	27,1	
	Inchangé	39,0	41,8	40,2	37,4	40,1	39,7	
	Détériorée	39,9	36,1	32,4	31,3	24,1	33,2	
Alimentation	Conakry	Améliorée	6,4	16,9	22,2	24,2	33,2	28,0
		Inchangée	55,2	52,0	42,6	52,8	41,7	45,2
		Détériorée	38,5	31,1	35,2	23,0	25,2	26,7
	Urbain	Améliorée	17,2	22,6	24,5	29,4	41,2	32,1
		Inchangée	32,6	36,0	36,4	32,1	33,7	33,9
		Détériorée	50,2	41,4	39,0	38,5	25,1	34,0
	Rural	Améliorée	19,4	23,7	26,4	29,4	32,4	26,1
		Inchangée	41,1	40,2	38,8	35,6	41,3	39,4
		Détériorée	39,5	36,2	34,8	35,0	26,3	34,5
Guinée	Améliorée	19,1	23,2	25,6	28,5	34,3	27,2	
	Inchangée	41,0	40,6	39,0	38,0	40,0	39,6	
	Détériorée	39,9	36,2	35,4	33,5	25,7	33,2	
Santé	Conakry	Améliorée	3,9	16,7	23,0	18,9	30,1	25,2
		Inchangée	61,7	53,3	47,5	58,4	48,3	51,0
		Détériorée	34,3	30,0	29,5	22,7	21,6	23,8
	Urbain	Améliorée	17,6	25,8	24,5	29,5	38,0	31,1
		Inchangée	42,7	42,7	43,7	38,4	41,0	41,0
		Détériorée	39,7	31,6	31,8	32,0	21,0	27,9
	Rural	Améliorée	17,2	20,6	22,9	26,6	23,6	22,1
		Inchangée	55,6	54,7	52,3	49,4	52,0	52,9
		Détériorée	27,1	24,8	24,8	23,9	24,4	25,0
Guinée	Améliorée	17,0	20,7	23,1	25,8	28,3	23,7	
	Inchangée	55,3	53,8	50,7	49,1	48,8	51,1	
	Détériorée	27,7	25,5	26,2	25,1	22,9	25,2	
Education	Conakry	Améliorée	20,0	26,7	28,6	27,8	34,2	30,9
		Inchangée	63,3	56,7	49,4	54,1	48,7	50,9
		Détériorée	16,7	16,6	22,0	18,1	17,2	18,2
	Urbain	Améliorée	18,5	29,5	31,7	33,0	41,0	34,8
		Inchangée	48,3	46,3	45,0	44,1	42,9	44,2
		Détériorée	33,3	24,2	23,3	22,9	16,1	21,0
	Rural	Améliorée	24,5	25,8	28,3	31,7	31,2	28,2
		Inchangée	59,8	60,2	56,5	51,2	56,5	57,0
		Détériorée	15,6	13,9	15,2	17,0	12,3	14,8
Guinée	Améliorée	24,2	26,2	28,9	31,2	34,1	29,6	
	Inchangée	59,4	58,8	53,6	50,4	51,3	54,1	
	Détériorée	16,4	15,0	17,5	18,4	14,6	16,3	

Logement	Conakry	Améliorée	12,4	23,7	16,2	21,4	25,6	22,8
		Inchangée	55,4	65,4	72,0	68,5	62,2	65,3
		Détériorée	32,2	10,8	11,8	10,1	12,2	11,9
	Urbain	Améliorée	9,7	16,8	23,0	22,7	30,4	24,7
		Inchangée	61,0	58,7	56,2	57,6	56,7	57,2
		Détériorée	29,3	24,4	20,9	19,7	12,9	18,0
	Rural	Améliorée	16,2	16,6	17,7	22,7	24,3	19,4
		Inchangée	64,0	62,4	63,2	57,8	60,1	61,6
		Détériorée	19,8	21,0	19,1	19,6	15,5	19,1
	Guinée	Améliorée	15,9	17,0	18,1	22,5	25,9	20,6
		Inchangée	63,8	62,3	63,4	59,6	60,1	61,6
		Détériorée	20,4	20,7	18,4	17,9	14,0	17,8
Habillement	Conakry	Améliorée		13,3	18,2	18,4	30,9	24,6
		Inchangée	55,7	47,7	47,3	55,8	49,7	50,7
		Détériorée	44,3	39,0	34,5	25,8	19,4	24,7
	Urbain	Améliorée	10,9	16,9	23,5	23,3	38,1	28,1
		Inchangée	53,6	42,6	41,6	42,9	38,9	41,5
		Détériorée	35,5	40,5	34,9	33,8	23,1	30,4
	Rural	Améliorée	15,9	16,6	22,6	22,0	27,6	20,8
		Inchangée	55,8	56,2	50,6	49,4	51,0	52,7
		Détériorée	28,3	27,3	26,8	28,6	21,4	26,5
	Guinée	Améliorée	15,5	16,4	22,2	21,6	30,6	22,3
		Inchangée	55,7	54,8	49,1	49,4	48,3	51,0
		Détériorée	28,8	28,8	28,7	29,0	21,1	26,7

Source : Calculs des auteurs à partir des données de l'EIBEP2

(*) Les calculs ont ignoré les ménages qui n'existaient pas 5 ans plus tôt

(**) Mode de lecture : la somme des pourcentages de chaque bloc et pour chaque quintile fait 100. Par exemple pour les ménages du premier quintile de Conakry, si on s'intéresse à l'alimentation, 6,4% affirment que la situation s'est améliorée ; 55,2% qu'elle est restée inchangée et 38,5% qu'elle s'est détériorée.

5. Conclusion

Les résultats présentés suggèrent une forte diminution de la pauvreté objective en Guinée de 1994 à 2002, mais aussi des perceptions des ménages davantage indicatrice d'une stagnation, voire d'une détérioration de leurs conditions de vie au cours des cinq dernières années. Comment expliquer ce décalage ? Pour conclure, sans se lancer dans une analyse détaillée de ce paradoxe, plusieurs hypothèses peuvent être émises.

On peut d'abord penser que cette perception négative provient du fait que le nombre de personnes pauvres a plutôt augmenté en valeur absolue, passant de 3,8 millions à 4,1 millions de personnes, soit une augmentation de plus de 7%. L'une des indications qui va dans ce sens est que massivement les populations pensent que les gens autour d'eux sont pauvres et d'ailleurs eux-mêmes pensent souvent qu'ils sont pauvres. Ainsi, vivant avec plus de personnes pauvres autour d'eux, les guinéens ont une attitude réservée à l'encontre de l'évolution de la situation qui est plutôt positive selon les mesures objectives.

Il se pourrait aussi que la population soit affectée par une augmentation de la vulnérabilité même si la pauvreté objective a baissé. On ne dispose cependant pas de mesure, même indirecte de la vulnérabilité dans l'enquête pour tester cette hypothèse.

Une autre hypothèse est que les ménages associent à la pauvreté des indicateurs multiples, dont certains ont pu se détériorer. Les ménages n'ont qu'une faible satisfaction vis-à-vis des services publics, et on peut montrer que le fait pour un ménage de ne pas être satisfait de l'utilisation des services publics accroît la probabilité de porter un jugement négatif sur l'évolution de la situation entre 1994 et 2002. Par exemple, les problèmes énergétiques, avec des coupures intempestives et des délestages fréquents étaient cruciaux en Guinée lors de l'enquête de 2002 et cela a pu influencer les perceptions des populations.

Une autre possibilité serait liée à une aggravation éventuelle des inégalités, au cas où les ménages auraient tendance à comparer leur niveau de bien-être à celui d'autres ménages. Cependant au cours de la période, l'évolution des inégalités est mitigée. Le rapport de la consommation moyenne des 20% les plus riches sur celui des 20% les plus pauvres est en hausse alors que pour les autres indicateurs d'inégalité, il y a stabilité avec une légère tendance à la baisse en milieu urbain et une hausse en milieu rural. L'interprétation de ces résultats est le fait d'une évolution des revenus au niveau des queues de distribution, en particulier une plus forte augmentation des revenus des plus riches en milieu rural. De plus, les revenus des ménages ruraux ont progressé plus vite que ceux du milieu urbain. Mais tout cela ne mène pas nécessairement à une augmentation claire de l'inégalité.

Probablement la raison majeure de la différence entre perceptions subjectives de l'évolution de la pauvreté et tendance objective basée sur les mesures de la consommation de ménages est le fait que l'enquête a été réalisée en 2002-03, et qu'au cours de l'année ayant précédé l'enquête, les conditions de vie des ménages et de la gouvernance du pays se sont détériorées. Ceci suggérerait que dans la formation de leurs perceptions, les ménages seraient particulièrement sensibles aux tendances récentes du bien-être.

Références bibliographiques

- Bardasi, E., et Q. Wodon, 2007a, Measuring Time Poverty and Analyzing its Determinants: Concepts and Application to Guinea, in C. M. Blackden et Q. Wodon, éditeurs, *Gender, Time Use and Poverty in Sub-Saharan Africa*, World Bank Working Paper No. 73, Washington, DC.
- Bardasi, E., et Q. Wodon, 2007b, Poverty Reduction from Full Employment: A Time Use Approach, in C. M. Blackden et Q. Wodon, éditeurs, *Gender, Time Use and Poverty in Sub-Saharan Africa*, World Bank Working Paper No. 73, Washington, DC.
- Coudouel, A., J. Hentschel, et Q. Wodon, 2002, Poverty Measurement and Analysis, in J. Klugman, éditeur, *A Sourcebook for Poverty Reduction Strategies*, Volume 1: Core Techniques and Cross-Cutting Issues, World Bank, Washington.
- Coulombe, H., et Q. Wodon, 2008, Assessing the Geographic Impact of Higher Food Prices in Guinea, Policy Research Working Paper 4743, World Bank, Washington, DC.
- Datt, G. et M. Ravallion, 1992, Growth and Redistribution Components of Changes in Poverty Measures: A Decomposition with Applications for Brazil and India in the 1980s, *Journal of development economics* 38: 275-295.
- Diallo, S. A., et P. Makdissi, 2008, Est-ce que les subsides d'électricité diminuent la pauvreté en Guinée?, Working Paper 08-11, University of Ottawa, Department of Economics.
- Direction nationale de la Statistique, Ministère du plan et de la coopération, 1996, *Profil de pauvreté en Guinée en 1994/95*, Conakry.
- Droy, I., 2005, Pauvreté, enclavement et accès à l'école primaire en milieu rural guinéen, *Mondes en développement*, 132(4): 111-127.
- Essama-Nssah, B., 2007, A poverty-focused evaluation of commodity tax options, *Journal of International Development*, 19(8): 1114-1130.
- Foster, J., E. Greer, et E. Thorbecke, 1984, A Class of Decomposable Poverty Measures, *Econometrica* 52(3): 761-765.
- Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan, 2007, *Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté DSRP2 (2007-2010)*, République de Guinée, Conakry.
- Ravallion, M., 1994, *Poverty Comparisons*, Chur, Switzerland: Harwood Academic Publishers.
- Ravallion, M., et S. Chen, 2003, Measuring Pro poor growth, *Economics Letters* 78: 93-99.
- Wodon, Q., 2007, Is There a Divergence between Objective Measures and Subjective Perceptions of Poverty Trends? Evidence from West and Central Africa, *Findings* No. 282, World Bank Africa Region, Washington, DC.

Annexe : Détails de la méthodologie pour l'estimation des tendances de la pauvreté

Les données servant à l'analyse sont issues de deux enquêtes auprès des ménages dénommées EIBC1 et EIBEP2 réalisées respectivement en 1994/95 et 2002/03. Les objectifs de ces deux enquêtes sont similaires, mais si les deux enquêtes présentent des similitudes, elles ont été conçues sur des modèles différents et un certain nombre de précautions sont nécessaires afin de les rendre comparables.

En premier lieu il y a la méthodologie de collecte des informations sur les dépenses. La phase de collecte des données de chacune des deux enquêtes a été de 12 mois ; de janvier 1994 à janvier 1995 pour l'EIBC1 et d'octobre 2002 à octobre 2003 pour l'EIBEP2. Cependant, alors que les ménages ont été interrogés en un passage unique (un tiers de l'échantillon a été couvert tous les 4 mois) lors de l'EIBC1, chaque ménage a fait l'objet de trois passages pendant l'EIBEP2. Les enquêtes réalisées sur le modèle de cette dernière présentent l'avantage de produire des estimations plus précises des dépenses des ménages. La raison en est que les variations saisonnières sont prises en compte du fait que le ménage est interviewé à plusieurs reprises à différents moments de l'année. Cependant l'inconvénient est le risque de lassitude des ménages qui fournissent alors des informations de moins bonne qualité lors de passages subséquents. Cela peut d'autant plus probable dans des enquêtes où plusieurs visites sont rendues au ménage au cours d'un même passage comme c'est le cas pour l'EIBEP2. Dans le cas de cette dernière enquête, les dépenses des ménages ont diminué fortement après le premier passage. Cette diminution peut être soit effectivement un effet de lassitude, soit de véritables effets saisonniers, peut-être un peu des deux. Quoiqu'il en soit, il est impropre dans ces conditions de faire des comparaisons avec une autre enquête à passage unique. Pour cette raison, seul ce premier passage (qui s'est déroulé d'octobre 2002 à février 2003) est retenu pour cette étude ; les comparaisons entre les deux enquêtes se font donc à partir des données d'un seul passage.

En second lieu, il semble que les ménages de grande taille aient été sur-échantillonnés lors de l'EIBEP2. Les résultats préliminaires laissent apparaître une forte surestimation de la population et de la taille des ménages⁸ et cette dernière entraîne elle-même une sous-estimation de la consommation par tête⁹. Une solution dans ce genre de situation est corriger les coefficients d'extrapolation de l'enquête en calant la taille des ménages sur une autre source de données réputée fiable. La seule disponible était le recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) de 1996 et elle a été utilisée¹⁰.

Troisièmement, il faut relever que les informations sur la consommation ayant été collectées à des moments différents de l'année, il aurait été avisé de prendre en compte l'inflation pendant la période de l'enquête. Le taux d'inflation annuel à Conakry a été de 1% au cours de l'année 1994 et de 2.8% pendant les 4 mois du premier passage de l'EIBEP2 (octobre 2002 à février 2003). Dans les deux cas, cet ajustement a été négligé car il devrait se faire non au niveau national, mais au sein de chaque région et des informations fiables sur les prix ne sont pas disponibles à ce niveau.

Le calcul de l'agrégat de consommation dépend fondamentalement du mode de relevé des dépenses et du détail de la nomenclature de consommation (liste des produits faisant l'objet de relevés). Sur ce plan, les deux enquêtes sont similaires. Les dépenses non-alimentaires non fréquentes sont relevées de manière rétrospective sur 3, 6 ou 12 mois. Quant aux dépenses alimentaires et aux dépenses non-alimentaires

⁸ Les résultats préliminaires donnent une population de 9.3 millions et une taille moyenne de 7.4 personnes par ménage. Les projections de population (qui ont généralement plutôt tendance à la surestimation) tablent sur une population de 8.6 millions en 2003. Quant à la taille moyenne des ménages, aucune enquête en Guinée n'a jamais obtenue comme résultat une taille de plus de 6.8 personnes.

⁹ On dispose souvent de peu d'informations pour caler les données d'enquête. Dans le cas précis, il a été retenu de caler les deux enquêtes à l'agrégat de consommation finale des ménages telle qu'elle ressort des comptes nationaux.

¹⁰ Pour ce calage, on a procédé à la correction des coefficients d'extrapolation dans chacune des 9 strates (Conakry et chacune des 4 régions naturelles selon le milieu urbain et rural).

fréquentes, elles sont relevées pour chaque enquête au cours de 10 visites espacées entre elles de 3 jours en milieu urbain et au cours de 7 visites espacées de deux jours en milieu rural. De plus, la liste des produits utilisée pour chaque enquête est pratiquement la même. Néanmoins en matière des produits alimentaires, les relevés lors de l'EIBC1 ont porté directement sur les valeurs d'acquisition. En revanche, l'on est allé à un niveau de détail supplémentaire lors de l'EIBEP2 puisque les relevés ont concerné les quantités achetées et les valeurs (ou prix) unitaires. Pour cette dernière raison, l'EIBEP2 est utilisée comme enquête de base afin de déterminer le panier devant servir à l'élaboration de la ligne de pauvreté car les quantités et les valeurs unitaires sont nécessaires pour cet exercice.

Après le choix d'un indicateur de bien-être, il faut disposer d'une ligne de pauvreté. Cette ligne est conçue de manière à permettre aux personnes qui sont classées comme non pauvres de satisfaire au minimum leurs besoins vitaux. La difficulté est de définir ces besoins minima (alimentaire et non alimentaire). La méthodologie utilisée dans cette étude est celle du coût des besoins de base désormais classique et proposée notamment par Ravallion (1996). Cette méthode consiste à déterminer dans un premier temps une ligne de pauvreté alimentaire, ensuite une ligne non alimentaire et de faire la somme des deux. Pour la première étape, il s'agit d'arrêter un panier de biens alimentaires permettant à chaque individu de couvrir 2100 kilos calories qui est une norme internationalement admise en matière de consommation alimentaire. La valorisation de ce panier fournit la ligne alimentaire. Une norme pareille n'existe malheureusement pas pour les biens non alimentaires. Une des solutions possibles consiste à déterminer comme composante non alimentaire de la ligne de pauvreté la part des dépenses non alimentaires des ménages qui atteignent effectivement le seuil de pauvreté.

Une question importante est de savoir s'il faut avoir une seule ligne au niveau national ou avoir plusieurs lignes de pauvreté, par exemple par région ou par milieu de résidence. Dans un pays comme la Guinée où l'insuffisance des infrastructures routières pose encore de nombreuses difficultés, les coûts de transport pour acheminer les produits des zones de production (ou d'importation) aux zones de consommation sont relativement importants. Ces charges viennent se greffer aux coûts de production et accroissent d'autant les prix à la consommation finale dans les régions éloignées des lieux de production. Ces différences sont généralement marquées entre le milieu urbain et rural ; ils existent également au niveau des régions. L'idéal serait de déterminer une ligne de pauvreté pour chaque région et selon le milieu urbain et rural. Cependant pour que l'estimation de la ligne soit robuste, un nombre important d'observations est nécessaire. Pour cette raison, il est retenu d'avoir une ligne pour la capitale Conakry, une autre pour les autres villes et une dernière pour le milieu rural.

Dans cet exercice, pour la première étape on a déterminé un panier de 30 biens alimentaires représentant près de 80% de la consommation alimentaire des ménages (tableau A1) à partir de l'EIBEP2. Ce panier est une moyenne au niveau national, le même panier étant appliqué aux trois strates spécifiées ci-dessus.

Le fait de disposer du même panier permet d'attribuer les niveaux différents des seuils de pauvreté aux différences de coût de la vie et non de préférence. Ce panier qui couvre au départ un peu plus de 1600 kilo calories a été inflaté pour atteindre 2100 kilocalories. Les quantités obtenues après cette inflation ont ensuite été valorisées à partir des prix moyens (ou plutôt des valeurs unitaires moyennes) issues de l'enquête elle-même. Cette valorisation a permis d'obtenir la ligne de pauvreté alimentaire pour 2002.

Tableau A1 : Composition du panier de base pour l'EIBEP de 2002/03

Produit	Consommation initiale		Consommation ajustée		Coefficient de Conversion
	Quantité (en 100 gr)	Kilo calories	Quantité (en 100 gr)	Kilo calories	
Riz paddy	0.1305	36.55	0.1705	47.74	280
Riz blanc local	0.3275	117.88	0.4278	153.99	360
Riz barabara local	0.9486	338.65	1.2391	442.37	357
Riz importé 25 % brisure	0.6633	238.79	0.8665	311.93	360
Riz importé caroline	0.1311	47.21	0.1713	61.67	360
Maïs Grain	0.2866	102.05	0.3744	133.30	356
Fonio Grain non étuvé	0.0899	30.40	0.1175	39.71	338
Fonio Grain étuvé non lavé	0.0613	20.72	0.0801	27.06	338
Pain de boulangerie tapalapa	0.2068	51.48	0.2701	67.25	249
Viande de boeuf	0.1214	28.90	0.1586	37.75	238
Bonga fumé	0.0605	22.62	0.0790	29.55	374
Sinapa frais	0.0383	2.45	0.0500	3.20	64
Konkoé fumé	0.0266	9.95	0.0348	13.00	374
Pâte d'arachide	0.0858	50.55	0.1121	66.04	589
Huile d'arachide	0.0570	50.35	0.0744	65.77	884
Huile de palme	0.2241	198.12	0.2928	258.80	884
Orange	0.1384	4.70	0.1807	6.14	34
Oignon frais/ sec	0.0517	1.60	0.0676	2.10	31
Gombo	0.0546	1.69	0.0713	2.21	31
Tomate	0.0805	1.37	0.1052	1.79	17
Tomate en conserve	0.0224	0.49	0.0293	0.64	22
Patate douce	0.1100	10.12	0.1437	13.22	92
Manioc frais	0.1396	15.22	0.1823	19.88	109
Manioc séché	0.0813	20.74	0.1062	27.09	255
Arachide en coque	0.0813	33.64	0.1061	43.94	414
Arachide en graine	0.0473	26.81	0.0618	35.02	567
Sucre en poudre	0.2427	93.92	0.3170	122.69	387
Piment frais	0.0306	9.72	0.0399	12.69	318
Sel de cuisine local	0.1036	34.93	0.1354	45.63	337
Cube/arôme maggi	0.0178	5.98	0.0232	7.82	337
Total	-	1607.59	-	2100	

Source : Calculs des auteurs à partir des données de l'EIBEP2

Pour déterminer la valeur non alimentaire de la ligne de pauvreté, Ravallion suggère deux approches. La première approche, que l'on a déjà évoqué, consiste à retenir comme ligne non alimentaire le niveau des dépenses non alimentaires des ménages qui peuvent tout juste se permettre comme dépense par tête totale (alimentaire et non alimentaire) un montant égal à la ligne de pauvreté alimentaire. L'autre alternative est d'ajouter à la ligne alimentaire la part des dépenses non alimentaires de ceux dont la dépense alimentaire est égale à la ligne de pauvreté. Les deux approches nécessitent au préalable d'estimer le modèle économétrique ci-dessous qui n'est rien d'autre qu'une fonction de Engel de demande alimentaire :

$$CBA_i = \alpha + \beta \ln\left(\frac{X_i}{Z_A}\right) + \gamma \ln\left(\frac{X_i}{Z_A}\right)^2 + \delta Y_i + U_i$$

Dans ce modèle, la variable dépendante est la part des dépenses alimentaires dans la dépense totale. Les variables explicatives sont respectivement le logarithme de la consommation par tête du ménage rapporté à la ligne de pauvreté alimentaire, le carré de la variable précédente et un ensemble de variables démographiques de composition du ménage (nombre de personnes par sexe et par tranche d'âge) représenté globalement par Y.

La première ligne est obtenue par la formule $Z_{inf}=Z_A*(2-\alpha)$. La seconde ligne est plus difficile à calculer, mais une approximation en est donnée par $Z_{sup}=Z_A*(\alpha+\beta)/(1+\beta)$. Les lignes ont été calculées et la seconde a été choisie, car étant plus proche de celles des études antérieures. Les résultats sont présentés au tableau A2.

Afin d'obtenir pour 1994 une ligne de pauvreté cohérente avec celle de 2002, il faudrait procéder de manière similaire. C'est-à-dire pour la ligne alimentaire, utiliser le même panier ci-dessus et le valoriser à partir des valeurs unitaires (prix) de l'enquête de 1994. La ligne de pauvreté non alimentaire est alors calculée à partir d'une régression économétrique similaire. Malheureusement, comme on l'a déjà signalé, les données relevées en 1994 portent directement sur les valeurs des acquisitions, non sur les quantités et les valeurs unitaires (prix). A cause de cette non disponibilité des valeurs unitaires, la solution adoptée a été de rétopoler les lignes de 2003 par l'indice national des prix à la consommation. Cette manière de faire suppose implicitement que les prix relatifs entre les trois régions sont demeurés constants sur la période.

Tableau A.2 : Seuils de pauvreté en 1994 et en 2002 (en GNF par personne et par an)

	1994/95		2002/03	
	Seuil alimentaire	Seuil global	Seuil alimentaire	Seuil global
Conakry	-	264998	228900	387692
Autre urbain	-	214427	201020	313706
Rural	-	186483	185058	272825

Source : Calculs des auteurs à partir des données des EIB1 et EIBEP2

On peut relever qu'en 2002, la ligne de pauvreté de Conakry est près de 24% plus élevée que celle des autres villes et 42% plus élevée qu'en milieu rural. Autrement dit, une personne vivant en milieu rural et qui migrerait à Conakry aurait besoin que l'on augmente son revenu nominal de 42% afin de conserver le même niveau de vie. Pour calculer les indicateurs de pauvreté, on peut conserver les indicateurs de mesure de bien-être tels qu'ils sont construits et utiliser la ligne de pauvreté spécifique de chaque strate. Mais on peut aussi normaliser les indicateurs de bien-être en utilisant un déflateur pour les autres villes et le milieu rural. Cette méthode revient à ramener les indicateurs de bien-être aux prix de Conakry ; pour cette solution, la ligne de pauvreté de la capitale devient en quelque sorte une ligne nationale. Le déflateur utilisé est le rapport entre le seuil de pauvreté Conakry et celui de la strate où réside le ménage. Cette dernière solution est adoptée. Elle permet notamment de travailler avec des indicateurs de bien-être normalisés et de faire facilement d'autres traitements (revenus moyens, calcul des indicateurs d'inégalités, etc.).